Responsabilité dans l'encadrement des APSA (RESP601_EM)

Composante
UFR Sciences et Montagne

En bref

- **Langues d'enseignement:** Français
- **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

L'enseignement de l'activité se compose de :

- 10h d'enseignement pratique sur l'encadrement de public dans les activités présentant des risques spécifiques de sécurité
- 1h30 d'enseignement théorique : étude des textes de réglementation sur la sécurité dans l'enseignement des APSA, repères dans l'encadrement des groupes et l'enseignement de la sécurité active.

Mise en relation théorie / pratique. Utilisation d'outils vidéo et numériques pour identifier les situations de risque
Travail des compétences de sécurité et de secours en natation, escalade, et gymnastique

Objectifs

Analyser les facteurs de risques, anticiper les situations accidentogènes et adopter les gestes et démarches d'enseignement adaptés pour placer les élèves en conditions de pratiques sécuritaires

Heures d'enseignement

TD	Travaux Dirigés	1,5h
TP	Travaux Pratiques	14h

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 14 décembre 2023

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Pré-requis obligatoires

Connaissances scientifiques et technologiques sur les TAPS acquises en Licence 1 et Licence 2.
Connaissances des textes relatifs à la sécurité dans les APSA acquises en EDUC501

Plan du cours

- Analyse des risques dans les activités aquatiques, de plein air et en gymnastique
- Identification des comportements et situations présentant des risques.
- Construction de démarches d'enseignement et d'intervention intégrant ces facteurs de risque
- Développement de compétences dans l'identification et la régulation des situations à risque

Compétences visées

* **Compétence C : Enseigner les Activités Physiques et Sportives à un public varié**
  - Analyser les aspects sécuritaires des APSA et construire son enseignement en intégrant les facteurs de risque
  - Identifier les situations à risque et organiser les dispositifs et séquences d'apprentissage pour neutraliser ce risque
  - Animer une séquence d'enseignement de manière sécuritaire et réguler ses propositions au regard des comportements observés
* **Compétence E : Développer sa motricité afin de construire un projet personnel et professionnel dans le domaine des STAPS**
  - Connaitre les facteurs de risque de l'activité et exercer sa pratique pour gérer et réguler les aspects de l'enseignement liés à la sécurité

Infos pratiques

Lieux

- Le Bourget-du-Lac (73)

Campus

- Le Bourget-du-Lac / campus Savoie Technolac

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 14 décembre 2023